



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-70070>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **25-70070**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil Départemental des Landes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Aménagement d'une voie verte d'une chicane, d'un plateau et d'une passerelle sur la commune de Morcenx.

Description : Aménagement d'une voie verte d'une chicane, d'un plateau et d'une passerelle sur la commune de Morcenx.

Identifiant de la procédure : a356530c-96c6-4121-92d3-75b147b25806

Identifiant interne : 2025UTDNO0387

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233140 Travaux routiers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires : Les candidats peuvent procéder à une visite des lieux d'exécution du marché. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : UTD Nord-Ouest à Morcenx Dans le cadre de la préparation de leur réponse, les candidats peuvent visiter les lieux d'exécution du marché. Les candidats désirant se rendre sur le site devront s'adresser à : UTD Nord-Ouest à Morcenx.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Insertion sociale - Mise en oeuvre de l'article R2111-10 du Code de la Commande Publique Dans le cadre des objectifs de développement durable et notamment d'insertion professionnelle, le Conseil Départemental a décidé d'appliquer les dispositions de l'article L. 2112-2 du code de la commande publique, en incluant une condition d'exécution relative à l'insertion professionnelle des publics en difficulté. Le titulaire devra réaliser une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera irrégulière pour non-conformité au cahier des charges. **IMPORTANT :** Sont concernés par l'insertion de la clause sociale, article R 2111-10 du Code de la commande publique, les lots suivants : - Lot n° 01 : RD325 AMENAGEMENT DE SECURITE - Lot 02 : Passerelle

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : RD325 AMENAGEMENT DE SECURITE

Description : RD325 AMENAGEMENT DE SECURITE

Identifiant interne : Lot 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233140 Travaux routiers

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 08/09/2025

Durée : 3 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les candidats peuvent procéder à une visite des lieux d'exécution du marché. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : UTD Nord-Ouest à Morcenx Dans le cadre de la préparation de leur réponse, les candidats peuvent visiter les lieux d'exécution du marché. Les candidats désirant se rendre sur le site devront s'adresser à : UTD Nord-Ouest à Morcenx.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Formulaire DC1 ou équivalent : lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants • Formulaire DC2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement • Egalité Femme-Homme : Complément facultatif au dossier de candidature, dont la transmission est laissée à l'appréciation du candidat : - Pour les entreprises de 50 salariés ou plus, l'index salarial avec les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes décrivant les éventuelles actions pour les supprimer. - Pour les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisation représentative, le plan pour l'égalité professionnelle, déposé auprès de l'autorité administrative.

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration de chiffre d'affaires : déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Attestation d'assurance : déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration d'effectifs : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : • Références de travaux similaires : une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour

les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Liste des moyens techniques : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; Description technique des moyens et mesures employées : description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Techniciens ou organismes techniques : l'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 1. Prix (pondération : 60) Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté sur la base du DQE selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (pondération : 25) Définition et appréciation du critère : La valeur technique s'appréciera par rapport à des rubriques techniques d'exécution et d'exploitation de chantier. L'analyse du critère " valeur technique " s'appuiera sur le mémoire justificatif et notamment sur le sous-dossier n°1. Les rubriques et coefficients associés sont fixés selon l'importance accordée à chaque rubrique. La notation, en revanche, s'effectue avec des notes continues de 0 à 2 pour chaque rubrique avec : - 0 point pour une rubrique non traitée ou incohérente - 1 point pour une rubrique traitée et peu détaillée ou peu adaptée au chantier - 2 points pour une rubrique traitée, détaillée et adaptée au chantier Les coefficients associés à chaque rubrique sont les suivants : - L'organigramme de l'équipe chargée de la réalisation du chantier y compris du contrôle externe - coefficient 2 ; - Le phasage des travaux avec description des tâches exécutées à l'intérieur de chaque phase et report sur un schéma synoptique - coefficient 5 ; - Le planning d'exécution détaillé faisant ressortir les délais d'exécution et les tâches par phase - coefficient 2,5 ; - La description des principes de gestion de la sécurité du chantier (signalisation, circulation, sécurisation de l'emprise des travaux) - coefficient 3. L'offre technique sera établie conformément aux prescriptions du CCTP. Les fiches techniques des matériaux seront fournies à titre indicatifs dans le mémoire technique (les matériaux employés feront l'objet d'agrément du Maître d'oeuvre en phase de préparation des travaux).
Performance en matière de protection de l'environnement (Pondération 15)

Définition et appréciation du critère : Ce critère Environnemental s'appréciera suivant les dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter concernant la protection de l'environnement et plus particulièrement la gestion des déchets de chantier. L'analyse du critère " Environnemental " s'appuiera sur le mémoire justificatif et notamment sur les sous-dossiers n°2 (SOGED) et n°3 (Economie circulaire). Les rubriques et coefficients associés sont fixés selon l'importance accordée à chaque rubrique. La notation, en revanche, s'effectue avec des notes continues de 0 à 2 pour chaque rubrique avec : - 0 point pour une rubrique non traitée ou incohérente - 1 point pour une rubrique traitée et peu détaillée ou peu adaptée au chantier - 2 points pour une rubrique traitée, détaillée et adaptée au chantier Les coefficients associés à chaque rubrique sont les suivants : Pour le sous dossier n°2 (SOGED) : - Les méthodes utilisées pour ne pas mélanger les différents types de déchets, assurer leur tri sélectif sur le chantier en tenant compte de leur type et de leur quantité (une évaluation des quantités est attendue) - coefficient 2 ; - Les centres ou lieux où seront acheminés les différents déchets à évacuer (centres de stockage, de regroupement, de recyclage ou lieu de réutilisation) notamment les terres de déblais et les fraisas d'enrobés - coefficient 1 ; - Les moyens de contrôle, de suivi et de traçabilité qui seront mis en oeuvre pour les travaux et les transports - coefficient 1. Pour le sous dossier n°3 (SOPRE) : - L'identification de la personne responsable de la protection de l'environnement pour le chantier, - coefficient 0,5 - Les moyens mis en oeuvre pour limiter les nuisances (poussière, bruit, etc) en particulier auprès des riverains du chantier, exploitants du site, etc, - coefficient 1 Pour le sous dossier n°4 (Economie circulaire) : La description de la méthodologie mise en place par le soumissionnaire pour la mise en oeuvre du réemploi, de la réutilisation et du recyclage de matériaux dont l'état est considéré satisfaisant, dans une démarche d'économie circulaire - coefficient 2.

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement (Pondération 15) Définition et appréciation du critère : Ce critère Environnemental s'appréciera suivant les dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter concernant la protection de l'environnement et plus particulièrement la gestion des déchets de chantier. L'analyse du critère " Environnemental " s'appuiera sur le mémoire justificatif et notamment sur les sous-dossiers n°2 (SOGED) et n°3 (Economie circulaire). Les rubriques et coefficients associés sont fixés selon l'importance accordée à chaque rubrique. La notation, en revanche, s'effectue avec des notes continues de 0 à 2 pour chaque rubrique avec : - 0 point pour une rubrique non traitée ou incohérente - 1 point pour une rubrique traitée et peu détaillée ou peu adaptée au chantier - 2 points pour une rubrique traitée, détaillée et adaptée au chantier Les coefficients associés à chaque rubrique sont les suivants : Pour le sous dossier n°2 (SOGED) : - Les méthodes utilisées pour ne pas mélanger les différents types de déchets, assurer leur tri sélectif sur le chantier en tenant compte de leur type et de leur quantité (une évaluation des quantités est attendue) - coefficient 2 ; - Les centres ou lieux où seront acheminés les différents déchets à évacuer (centres de stockage, de regroupement, de recyclage ou lieu de réutilisation) notamment les terres de déblais et les fraisas d'enrobés - coefficient 1 ; - Les moyens de contrôle, de suivi et de traçabilité qui seront mis en oeuvre pour les travaux et les transports - coefficient 1. Pour le sous dossier n°3 (SOPRE) : - L'identification de la personne responsable de la protection de l'environnement pour le chantier, - coefficient 0,5

- Les moyens mis en oeuvre pour limiter les nuisances (poussière, bruit, etc) en particulier auprès des riverains du chantier, exploitants du site, etc, - coefficient 1
Pour le sous dossier n°4 (Economie circulaire) : La description de la méthodologie mise en place par le soumissionnaire pour la mise en oeuvre du réemploi, de la réutilisation et du recyclage de matériaux dont l'état est considéré satisfaisant, dans une démarche d'économie circulaire - coefficient 2.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/07/2025 à 10:00

Date limite de validité de l'offre : 60 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 23/07/2025 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Conseil Départemental des Landes

Informations relatives aux délais de recours : Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu ou la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Départemental des Landes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil Départemental des Landes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Conseil Départemental des Landes

Organisation qui traite les offres : Conseil Départemental des Landes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Passerelle

Description : Passerelle

Identifiant interne : Lot 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233140 Travaux routiers

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 08/09/2025

Durée : 3 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les candidats peuvent procéder à une visite des lieux d'exécution du marché. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : UTD Nord-Ouest à Morcenx Dans le cadre de la préparation de leur réponse, les candidats peuvent visiter les lieux d'exécution du marché. Les candidats désirant se rendre sur le site devront s'adresser à : UTD Nord-Ouest à Morcenx.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Formulaire DC1 ou équivalent : lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants • Formulaire DC2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement • Egalité Femme-Homme : Complément facultatif au dossier de candidature, dont la transmission est laissée

à l'appréciation du candidat : - Pour les entreprises de 50 salariés ou plus, l'index salarial avec les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes décrivant les éventuelles actions pour les supprimer. - Pour les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisation représentative, le plan pour l'égalité professionnelle, déposé auprès de l'autorité administrative.

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration de chiffre d'affaires : déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Attestation d'assurance : déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration d'effectifs : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : • Références de travaux similaires : une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Liste des moyens techniques : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; Description technique des moyens et mesures employées : description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Techniciens ou organismes techniques : l'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix (pondération : 60) Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté sur la base du DQE selon la formule de notation : Note du Prix =

(Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x
Nombre de point de la pondération.

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (pondération : 25) Définition et appréciation du critère : La valeur technique s'appréciera par rapport à des rubriques techniques d'exécution et d'exploitation de chantier. L'analyse du critère " valeur technique " s'appuiera sur le mémoire justificatif et notamment sur le sous-dossier n°1. Les rubriques et coefficients associés sont fixés selon l'importance accordée à chaque rubrique. La notation, en revanche, s'effectue avec des notes continues de 0 à 2 pour chaque rubrique avec : - 0 point pour une rubrique non traitée ou incohérente - 1 point pour une rubrique traitée et peu détaillée ou peu adaptée au chantier - 2 points pour une rubrique traitée, détaillée et adaptée au chantier Les coefficients associés à chaque rubrique sont les suivants : - L'organigramme de l'équipe chargée de la réalisation du chantier y compris du contrôle externe - coefficient 2 ; - Le phasage des travaux avec description des tâches exécutées à l'intérieur de chaque phase et report sur un schéma synoptique - coefficient 5 ; - Le planning d'exécution détaillé faisant ressortir les délais d'exécution et les tâches par phase - coefficient 2,5 ; - La description des principes de gestion de la sécurité du chantier (signalisation, circulation, sécurisation de l'emprise des travaux) - coefficient 3. L'offre technique sera établie conformément aux prescriptions du CCTP. Les fiches techniques des matériaux seront fournies à titre indicatifs dans le mémoire technique (les matériaux employés feront l'objet d'agrément du Maître d'oeuvre en phase de préparation des travaux).

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement 'Pondération 15) Définition et appréciation du critère : Ce critère Environnemental s'appréciera suivant les dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter concernant la protection de l'environnement et plus particulièrement la gestion des déchets de chantier. L'analyse du critère " Environnemental " s'appuiera sur le mémoire justificatif et notamment sur les sous-dossiers n°2 (SOGED) et n°3 (Economie circulaire). Les rubriques et coefficients associés sont fixés selon l'importance accordée à chaque rubrique. La notation, en revanche, s'effectue avec des notes continues de 0 à 2 pour chaque rubrique avec : - 0 point pour une rubrique non traitée ou incohérente - 1 point pour une rubrique traitée et peu détaillée ou peu adaptée au chantier - 2 points pour une rubrique traitée, détaillée et adaptée au chantier Les coefficients associés à chaque rubrique sont les suivants : Pour le sous dossier n°2 (SOGED) : - Les méthodes utilisées pour ne pas mélanger les différents types de déchets, assurer leur tri sélectif sur le chantier en tenant compte de leur type et de leur quantité (une évaluation des quantités est attendue) - coefficient 2 ; - Les centres ou lieux où seront acheminés les différents déchets à évacuer (centres de stockage, de regroupement, de recyclage ou lieu de réutilisation) notamment les terres de déblais et les fraises d'enrobés - coefficient 1 ; - Les moyens de contrôle, de suivi et de traçabilité qui seront mis en oeuvre pour les travaux et les transports - coefficient 1. Pour le sous dossier n°3 (SOPRE) : - L'identification de la personne responsable de la protection de l'environnement pour le chantier, - coefficient 0,5 - Les moyens mis en oeuvre pour limiter les nuisances (poussière, bruit, etc) en

particulier auprès des riverains du chantier, exploitants du site, etc, - coefficient 1
Pour le sous dossier n°4 (Economie circulaire) : La description de la méthodologie mise en place par le soumissionnaire pour la mise en oeuvre du réemploi, de la réutilisation et du recyclage de matériaux dont l'état est considéré satisfaisant, dans une démarche d'économie circulaire - coefficient 2.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/07/2025 à 10:00

Date limite de validité de l'offre : 60 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 23/07/2025 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Conseil Départemental des Landes

Informations relatives aux délais de recours : Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu ou la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Départemental des Landes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil Départemental des Landes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Conseil Départemental des Landes

Organisation qui traite les offres : Conseil Départemental des Landes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Conseil Départemental des Landes

Numéro d'enregistrement : 22400001800016

Adresse postale : Conseil départemental des Landes 23 rue Victor Hugo Direction de la Commande Publique

Ville : Mont de marsan cedex

Code postal : 40025

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@landes.fr

Téléphone : 0558054040

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a9640d7c-51f0-4e07-8f99-6a835e39736e - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/06/2025 à 16:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/06/2025